

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 12 (1934)

Artikel: Fortifications préhistoriques et marché romain au Bourg-de-Four (Genève)
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FORTIFICATIONS PRÉHISTORIQUES ET MARCHÉ ROMAIN AU BOURG-DE-FOUR (GENÈVE)

L. BLONDEL.

FN novembre et décembre de cette année, les anciennes canalisations du XVIII^e siècle ont été remplacées par un nouveau collecteur, s'étendant du haut de la rue St-Léger, au débouché de la rue Chausse-Coq, jusqu'au haut de la place du Bourg-de-Four, à l'issue de la rue Etienne-Dumont. Ces fouilles profondes, en moyenne 3 m. 70 au-dessous de la chaussée, ont permis de faire des constatations fort intéressantes pour notre histoire locale. Sauf sur la ligne de l'ancien égout, qu'on a suivi parallèlement, nulle part le sol n'avait été profondément bouleversé.

* * *

Description générale des travaux. — Les travaux ont débuté au bas de la rue Chausse-Coq. Les remblais sont à cet endroit très profonds et les fouilles n'ont pas atteint la couche vierge du sol, qui doit être à environ 4 mètres de profondeur. J'ai pu vérifier en ce point le ravin remblayé, qui se poursuit sous la rue Chausse-Coq et que j'avais déjà signalé en 1930 au moment de la pose du nouvel égout¹. A l'intersection des deux rues on a coupé un grand canal en roches du XVIII^e siècle, large de 2 mètres hors-cœuvre, avec des pieds droits en forte maçonnerie recouverte par des dalles. On a passé à côté de l'ancien puits de St-Léger, remblayé depuis 1776. Nous reviendrons plus tard sur l'histoire de ce puits (se reporter à la *fig. 1*).

Devant le n^o 37 (Bourg-de-Four) on a trouvé à la base de la fouille du petit gravier naturel et au-dessus une poche de gros gravier avec des poteries de la Tène. Tout indiquait en ce point une forte dépression, avec un grand mélange de matériaux, tuiles, poteries, etc. C'est là, à une profondeur de 3 mètres, que les ouvriers ont

¹ *Genava*, IX, p. 61.

recueilli une amphore entière de type italique. Un peu plus loin, à 2 m. 20 de la rue Chausse-Coq, on voyait nettement tranché le bord de la poche de déblais contre le

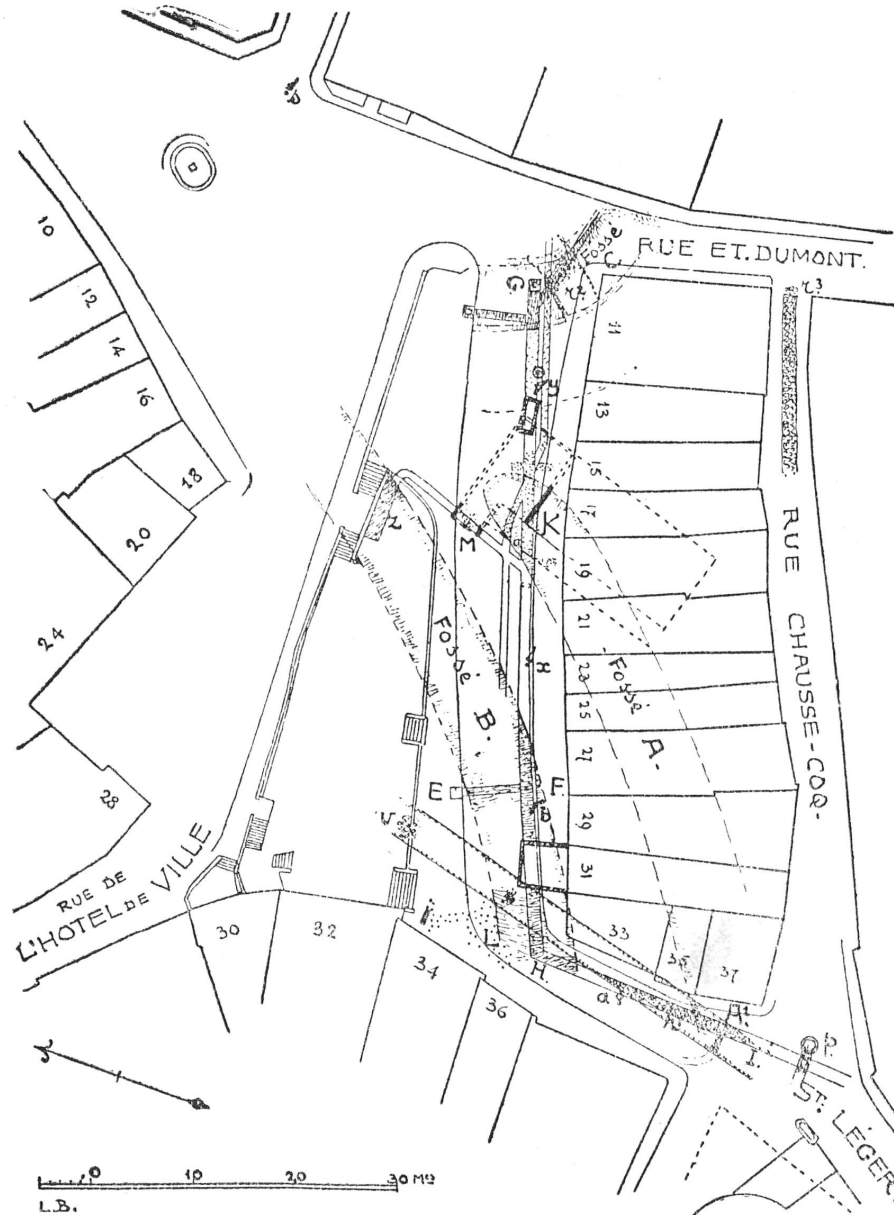


FIG. 1. — Plan général des fouilles de la Place du Bourgnefour.

sol naturel. Encore en face de la boulangerie Thomas (n° 37), à 4 m. 40 de l'angle de la rue Chausse-Coq, la coupe du terrain était la suivante: 2 m. 55 de remblais,

reposant sur un lit de gros gravier; dans ce remblais on reconnaissait trois niveaux de routes superposés, le premier à 0 m. 80 du sol actuel, le second à 1 m. 10 et le troisième à 1 m. 50, composé d'un fort pavage double de 25 centimètres d'épaisseur, la route romaine. En dessous, il y avait des briques, des tuiles, des os et des débris d'amphores.

Il faut noter que la chaussée romaine était encore recouverte par un dépôt de tuiles et de débris antiques de 0 m. 20 d'épaisseur. On voit très bien que cette chaussée a été établie sur un fossé. A partir du mitoyen, entre les n^{os} 33 et 35, le sol naturel se transforme complètement; au lieu de gravier on a vu apparaître l'affleurement de sable compact jaune de l'Arve qui recouvre tout le côté nord de la terrasse de la ville. En ce point, la route romaine n'est plus qu'à 1 m. 20 du sol actuel et les déblais ne mesurent plus que 2 mètres. En face du n^o 33 les déblais étaient remplis d'os d'animaux et on a trouvé la moitié d'un squelette humain en dessous de la chaussée romaine, que l'on peut suivre jusqu'à l'angle de la même maison, du côté de la place du Bourg-de-Four.

Dans cette même partie de la rue, des fouilles pour les canalisations du gaz, de l'eau et pour les embranchements de l'égoût, ont permis d'explorer toute la rue sur une moindre profondeur. J'ai pu ainsi déterminer la largeur de la voie romaine qui coupe la rue actuelle en diagonale et aussi, en face du n^o 36, trouver une couche de déblais romains avec de nombreuses poteries sigillées et d'autres objets. On est là sous un bâtiment antique, car les débris montraient des restes de sol, mélangés à des cailloux; un peu plus haut, sous les escaliers, on a traversé un petit mur (*fig. 1, L*).

Au changement de direction du nouveau canal, à l'angle de la place et du haut de la rue St-Léger, le sol naturel de sable jaune dessinait de nouveau un fossé bien prononcé à 3 mètres en dessous de la chaussée, fossé rempli de débris romains, d'os, de poteries communes et à glaçure rouge. En remontant la place la fouille suivait cette dépression longitudinalement, mais en biais. On voyait nettement au-dessus du sable naturel les couches diagonales de petit gravier et de gros sable, puis les déblais. Devant le n^o 31 on a traversé une cave de cette maison, qui se prolongeait sous le domaine public, à 4 m. 60 de l'alignement de l'immeuble. Cette cave, ignorée du public, bien qu'utilisée, n'est pas portée sur le cadastre. C'est une construction de la fin du XV^e siècle, voûtée en briques et bien établie. Une petite fenêtre donnant sur l'escalier extérieur ou « trapon » est décorée d'une jolie accolade. Le mur du fonds de la cave montre des jambages en molasse, traces d'un ancien soupirail ou prise d'air. Cette disposition sous la rue ne peut s'expliquer que par l'avancement de dômes, qui formaient une « rue couverte » contre les maisons de la place. Ce souterrain a été réduit jusqu'à l'alignement du trottoir.

En remontant la place, les couches de terrain se superposaient intactes. En face du n^o 29 j'ai noté 1 m. 20 de déblais, puis du petit gravier, enfin le sable jaune à un peu plus de 2 mètres. A cet endroit il y avait plusieurs couches de sable superposées

de peu d'épaisseur, elles semblent dues à un courant d'eau, chassé dans le fossé. A 1 m. 30 de profondeur se trouvaient les restes d'un squelette humain, sans objets, mais mélangé à des poteries romaines. Devant les nos 29 et 27 on a traversé la partie supérieure et latérale du fossé qui s'écarte peu à peu de la ligne des fouilles pour en sortir complètement entre les nos 25 et 23. En face du n° 23, il y avait un squelette humain orienté au levant, à 1 m. 50 de profondeur. Jusque-là les remblais étaient riches en os d'animaux et en débris de tuiles et poteries, mais devant le n° 23 la couche de sable naturel n'est plus qu'à 1 m. 40 de la chaussée et les débris de poterie se font rares, seuls subsistent des os d'animaux. La couche de sable naturel compacte remonte toujours plus pour n'être plus qu'à 1 mètre de profondeur sur un petit espace seulement de 0 m. 60, devant la porte du n° 19.

Une fouille transversale (*fig. 1 et 2, coupe E-F*) dans l'axe de la porte du n° 27, faite pour établir un canal récoltant les eaux pluviales de l'autre côté de la rue, a permis de constater la largeur du fossé B. Dès le milieu de l'immeuble n° 19, les remblais s'approfondissent subitement pour descendre jusqu'à 2 m. 70 au-dessous de la rue. C'est un nouveau fossé (A), mais qui ne se prolonge guère plus loin du côté de la colline, car les stratifications de sable et de déblais dessinent une pente très rapide, qui indique la terminaison de cette dépression. A cheval sur ce fossé, et bâti sur les décombres qui l'emplissent, nous avons trouvé l'angle d'une construction romaine (*fig. 1, K*). Les déblais étaient remplis de toutes sortes d'os et de poteries avec beaucoup de cendres, traces d'un violent incendie. Un canal se dirigeant sur les W-C publics, placés sous les escaliers au centre de la place, a fourni de très utiles renseignements, car nous avons retrouvé là des restes de murs, des aires en terre battue de boutiques, presque à fleur du sol. On a dû, en ce point, entamer au XIX^e siècle le terrain, pour établir les pentes régulières de la rampe du Bourg-de-Four. Le sable naturel n'était dans cette partie qu'à 1 mètre et même 0 m. 85 du niveau de la chaussée.

Devant les W-C (*fig. 1, z*) on retrouve les déblais plus profonds avec des tuiles antiques, faisant suite au grand fossé B, trouvé au bas de la place. En face du mitoyen des nos 15-17 on sort du fossé A et on retrouve le sol naturel à 1 m. 10 de profondeur. Par dessus il y a des restes de sol en terre battue argileuse, avec du charbon et des poteries. Face au n° 13, le terrain est entamé par une petite construction rectangulaire, avec des murs épais de 0 m. 35, probablement une citerne non terminée de facture relativement moderne¹. Plus haut, les couches de terrain se modifient beaucoup, le sol devient graveleux et nous relevons deux niveaux de routes superposés, reposant sur la couche naturelle, qui se maintient à 1 mètre et 1 m. 20 de la chaussée moderne. Devant le n° 13, on découvre un squelette orienté E-O et quelques pas plus haut, les restes d'un autre squelette mélangé à de la tuile romaine.

¹ Projet de réservoir, soit citerne pour les cas d'incendie. Archives d'Etat, Reg. de la chambre municipale 1835, p. 247.

Dans l'axe du mitoyen 11-13, la fouille a traversé un très ancien puits circulaire, comblé, dont les parois étaient construites en molasse complètement décomposée. Ce puits n'a que 3 m. 15 de profondeur; à sa base j'y ai recueilli quelques tuiles romaines et des coquilles d'escargots. A partir du milieu de la face de l'immeuble n° 11, le sol naturel redescend beaucoup, les débris de tuiles, d'os, dans la terre noire, sont nombreux et il faut, à l'alignement de la cheminée du nouvel égoût (G), descendre jusqu'à 2 m. 50 pour atteindre le sable vierge. Les fouilles d'un canal secondaire se dirigeant sur le n° 9 à l'entrée de la rue Etienne-Dumont nous ont permis de suivre ce fossé (*fig. 1, C*) qui tourne et se dessine nettement dans le sens même de la tranchée ouverte pour ces travaux. Par dessus les déblais inférieurs, se trouvait une voie antique pavée présentant une forte déclivité. De l'autre côté de la rue, on a dû raccorder un sac d'eaux pluviales, ce qui nous a donné la possibilité de suivre le même fossé. Il est superflu de donner plus de détails sur la nature des terrains rencontrés et les dénivellations, les coupes que nous avons établies permettent de se rendre compte de leur disposition et d'en tirer des conclusions certaines (*fig. 2, coupes longitudinales et transversales*).

* * *

Epoque préhistorique. — Ce n'est qu'après avoir mis au net toutes les coupes et classé tous les matériaux récoltés, soit plus d'un millier de débris de poteries, que nous avons pu nous faire une idée d'ensemble sur la topographie de cette région.

Nous avons constaté que les dépressions du sol n'étaient pas toutes naturelles, mais que quelques-unes étaient dues à la main de l'homme. Sans un examen attentif on pourrait croire que les dénivellations A, B et C sont le fait d'érosions naturelles, mais la régularité de leur profil, leur disposition par rapport à l'ensemble du relief de la terrasse d'alluvion, enfin la manière dont les remblais sont amoncelés, nous montrent que nous avons ici des fossés creusés dans un but déterminé. Seul le ravin dessiné sous la rue Chausse-Coq nous semble naturel, il est plus profond que les autres, n'a pas un profil régulier et surtout il est juste au coude des hauteurs qui, de Champel, viennent se souder à l'éperon de la vieille ville.

Nous avons en premier lieu un grand fossé A qui mesure entre 6 et 7 mètres de largeur. Il se confond avec le ravin de la rue Chausse-Coq dans sa partie inférieure au point A¹ (*fig. 1*) pour aboutir dans sa partie supérieure au point K. Nous sommes là près de son extrémité, car l'inclinaison des déblais indique nettement la fin de ce fossé, qui n'est pas distante de plus de 4 mètres de la fouille du collecteur. Du reste, il n'a pas été trouvé plus en arrière du côté de la place. C'est sur ce remblai qu'on a édifié dans le courant du 1^{er} siècle une construction pour le marché (*fig. 2, coupe A*). Nous avons ici un exemple analogue à celui de *Vindonissa* où, par dessus le fossé gaulois, on a construit des maisons à l'époque impériale. Ce fossé est parallèle au

fossé B que nous décrirons plus loin. Dans sa partie inférieure, en face de la rue du Manège, en A1, nous avons récolté des poteries de la fin de la Tène et du début de l'influence romaine, comme la belle amphore de type italique. Entre le fossé A et B la coupe indique nettement un *vallum* ou levée de terre.

Le fossé B, qui mesure plus de 6 mètres de large, part du haut de la rue St-Léger, s'incurve devant les maisons 25 et 27, pour se diriger sous le double escalier au centre de la place, de là il va rejoindre le ravin de la rue de la Fontaine. Une fouille devant le n° 8 a confirmé la présence de cet ouvrage à l'extrémité nord de la place. Le ravin de la rue de la Fontaine, qui est en partie naturel, a pu être retrouvé pendant les

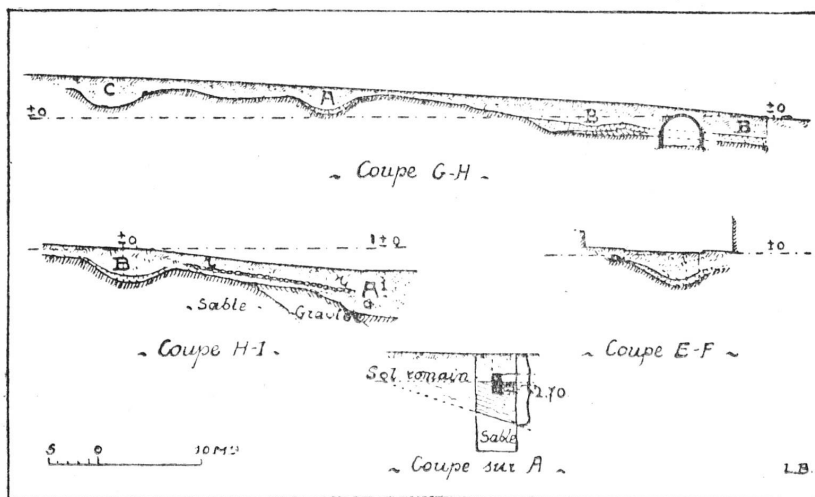


FIG. 2. — Coupes longitudinales et transversales du terrain, sous la Place du Bourg-de-Four.

transformations du quartier de la Madeleine jusqu'au port romain. Nous l'avons signalé en 1924 à la hauteur de la rue des Limbes et plus tard, en 1928, devant les nos 27 à 29 de la rue de la Fontaine¹. La dépression du fossé B, entre la fontaine et les maisons du côté ouest de la place, est encore très visible sur

les anciennes gravures du Bourg-de-Four. Les fouilles, à l'angle de la rue Verdaine et de la rue du Vieux-Collège ont démontré par contre, que le tracé de la rue Verdaine n'était pas parcouru par un fossé et que la voie antique ne passait pas par la rue Verdaine, mais seulement par la rue de la Fontaine, principal accès au port.

En remontant la place nous trouvons un troisième fossé C, qui n'est pas rectiligne, mais incurvé, et qui devait barrer l'accès naturel, le chemin de la rue Etienne Dumont. Sa coupe présente les mêmes caractères que les deux autres, 6 à 7 mètres de largeur et une coupure de 1 m. 70 dans le sable naturel. Là aussi le fossé est accompagné d'un *vallum* encore très reconnaissable sur les coupes et qui le sépare du fossé A. Malgré les constructions postérieures romaines et le fait qu'on a dû aplanir les inégalités du terrain, il est curieux de voir que ces levées de terre sont encore reconnaissables. Ces levées ont à peu de chose près la même largeur que les

¹ *Genava*, III, p. 70; VII, p. 41.

fossés et sont constituées par le sable jaune qui en est extrait. Ce retranchement C, devait probablement s'appuyer au ravin de la rue Chausse-Coq, qui se prolonge sous les cours des immeubles donnant sur la rue Etienne-Dumont. La dépression de ce fossé C a été complètement remblayée pour établir une chaussée pavée à l'époque romaine. Le fossé avec son *vallum* intact devait avoir une profondeur de 2 m. 50 à 3 mètres.

Pour bien comprendre la disposition de toute cette place à l'époque préhistorique, il est nécessaire de se reporter à l'état des lieux précédant les travaux de nivellement, exécutés de 1816-1819. Un registre de la Chambre des travaux publics en donne le détail complet¹. De 1716 à 1718 on établit un premier mur de soutènement avec un escalier à l'issue de la rue de l'Hôtel-de-Ville, au-dessus de la librairie Jullien, pour améliorer la pente de la rue, ce mur n'avait qu'une trentaine de mètres de longueur. Il est créé un meilleur accès pour les piétons entre la rue St-Léger et la rue de l'Hôtel-de-Ville, où la déclivité était très forte et dangereuse². Dès 1696, on songe à déplacer la fontaine qui était beaucoup plus bas sur la place, en face du n° 13, on la reconstruit plus haut dans l'axe de la rue des Chaudronniers³. De 1816 à 1819 toute la place est transformée, le mur de terrasse au centre est prolongé jusqu'à l'ormeau qui existe encore en face de la rue Etienne-Dumont vers le kiosque à journaux. On transforme l'escalier près de la rue de l'Hôtel-de-Ville, un double perron est établi au milieu de la place, qui est relevée de 5 à 6 pieds dans sa partie supérieure pour permettre un meilleur accès à la vieille ville. Tous les murs de soutènement sont ainsi exhausés, la fontaine est déplacée une deuxième fois et repoussée du côté de la rue de la Fontaine; auparavant elle s'écoulait du côté de la rue St-Léger. La pente très raide pour monter à la rue des Chaudronniers est égalisée et on est obligé de créer des cours basses devant la Pomme d'Or, soit les nos 18 et 20. Pour surélever la place il est amené plus de mille tombereaux de terre. Pour compléter ces travaux, les niveaux de la rue de l'Hôtel-de-Ville sont égalisés jusqu'à la Taconnerie, mais le dos d'âne près de l'ancienne arcade n'est définitivement supprimé qu'en 1840 au moment de sa démolition; en ce point on a abaissé la rue de près de 2 mètres. Les vieilles gravures montrent l'état des lieux avant ces travaux, avec une place pavée très inclinée. Nous avons rétabli sur le plan (*fig. 3*) de l'époque préhistorique, les anciennes courbes de niveau antérieures à ces transformations.

Nous avons cherché à montrer dans notre mémoire sur l'*Oppidum* de Genève, l'existence d'un fossé préhistorique séparant la position fortifiée du plateau des Tranchées et constituant ainsi le type bien connu de l'éperon barré⁴. Ces dernières découvertes sont une preuve de ce que nous avons avancé, mais permettent aussi

¹ Archives d'Etat, Travaux publics, Reg. de 1819.

² Archives d'Etat, Reg. du Conseil, de 1716-1718, Chambre des Comptes 1718, p. 211.

³ *Ibid.*, Reg. du Conseil 1696, p. 232.

⁴ L. BLONDEL, « Notes d'archéologie genevoise », *L'Oppidum de Genève*, p. 34 et suiv.

de compléter cette assertion. Cette coupure n'est pas uniquement le résultat de travaux défensifs, car elle est beaucoup trop large, plus de 100 mètres au passage le plus étroit. En réalité le col du Bourg-de-Four est naturel, il a été créé par les eaux de l'Arve, puis par des érosions postérieures. Les ruisseaux qui ont creusé les ravins de la rue de la Fontaine et de la rue Chausse-Coq, les jours de forte pluie, ont accentué la dépression, en entraînant les terres soit du côté du lac, soit du côté de la rue St-Léger vers le nouveau cours de l'Arve. Au milieu de ce col, qui sépare la position de St-Pierre du plateau des Tranchées, nos ancêtres lointains, profitant des dispositions favorables de la position ont creusé toute une série de retranchements. Ils rendaient ainsi plus fort, au point de vue défensif, cet éperon déjà naturellement fortifié. Nous donnons ici (*fig. 3*) la disposition générale des circonvallations qui protégeaient l'entrée de l'*oppidum*. Il est certain qu'en plus des fossés A, B, C, retrouvés à ce jour, il devait exister encore un quatrième fossé. En effet la distance entre le fossé B et la position de l'enceinte placée sur la crête naturelle, sur l'emplacement des murs romains de basse époque, est beaucoup trop forte. Nous avons placé ce fossé D, supposé, à une trentaine de mètres de l'enceinte et en prenant pour base les points les plus bas des cours des maisons et de la cour devant la Pomme d'Or. C'est probablement dans ce fossé qu'on a recueilli, en dessous du mur de soutènement de l'Evêché, entre ce mur et les bûchers de l'hôpital, dans des couches ondulées de gravier fin, à 10 pieds de profondeur, trois amphores romaines¹. La distance de 30 mètres de l'enceinte est une moyenne reconnue dans plusieurs ouvrages préhistoriques semblables, entr' autres à Ste-Victoire².

A quelle époque peut-on attribuer ces retranchements ? Dans l'état actuel de nos connaissances concernant les fortifications préhistoriques, il n'est pas facile de donner une date précise, en se basant uniquement sur la forme et la disposition des ouvrages. Il n'existe que peu de travaux d'ensemble sur cette question. Cependant, on a maintenant quelques exemples étudiés pour les enceintes de la Tène III entourant les *oppida*. Il ne faut pas confondre les ouvrages défensifs des refuges temporaires avec ceux des agglomérations avec habitation stable comme les *oppida* cités par César, tels que Bibracte, Alesia, Gergovie ou même Genève. Soit à Bâle, soit à *Vindonissa* et à l'Enge près de Berne, on a retrouvé des fossés gaulois, mais ils sont beaucoup plus larges et plus profonds qu'ici³. Cela provient de la disposition géographique des localités, qui est assez différente; on ne retrouve pas comme à Genève un col naturel aussi large à l'entrée de la ville. Je n'ai pas rencontré beaucoup de positions semblables du type de l'éperon barré, avec une dénivellation antérieure aussi importante. Nous verrons plus loin cependant quelques *oppida* analogues.

¹ *Mémoires Soc. d'Hist. et d'Arch. de Genève*, t. I, p. 212.

² *Genava*, XI, p. 38 et suiv.

³ Felix STÄHELIN, *Das älteste Basel*, Sonderdruck aus *Basler Zeitschrift für Geschichte u. Altertumskunde*, XX. B., Heft I, p. 128 et suiv.; *Indic. Antiquités Suisses*, 1910, p. 196 et suiv.; 1912, p. 139 et suiv.; 1917, p. 10-14. — F. STÄHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 1927, p. 31-34.

On ne peut déterminer l'âge d'un fossé par les déblais, car ceux-ci datent de l'époque où le comblement a été exécuté, ils fournissent donc seulement le moment où l'ouvrage a été abandonné. A Genève, les poteries les plus anciennes sont de la fin de la Tène et du début du 1^{er} siècle. Il est donc évident que les retranchements sont restés en usage jusqu'à cette époque, qu'ils sont certainement de la fin de la période du fer et probablement bien antérieurs. J'ai aussi recueilli dans le sable d'une des levées de terre un fragment typique de vase de la Tène III. On a donc ici les

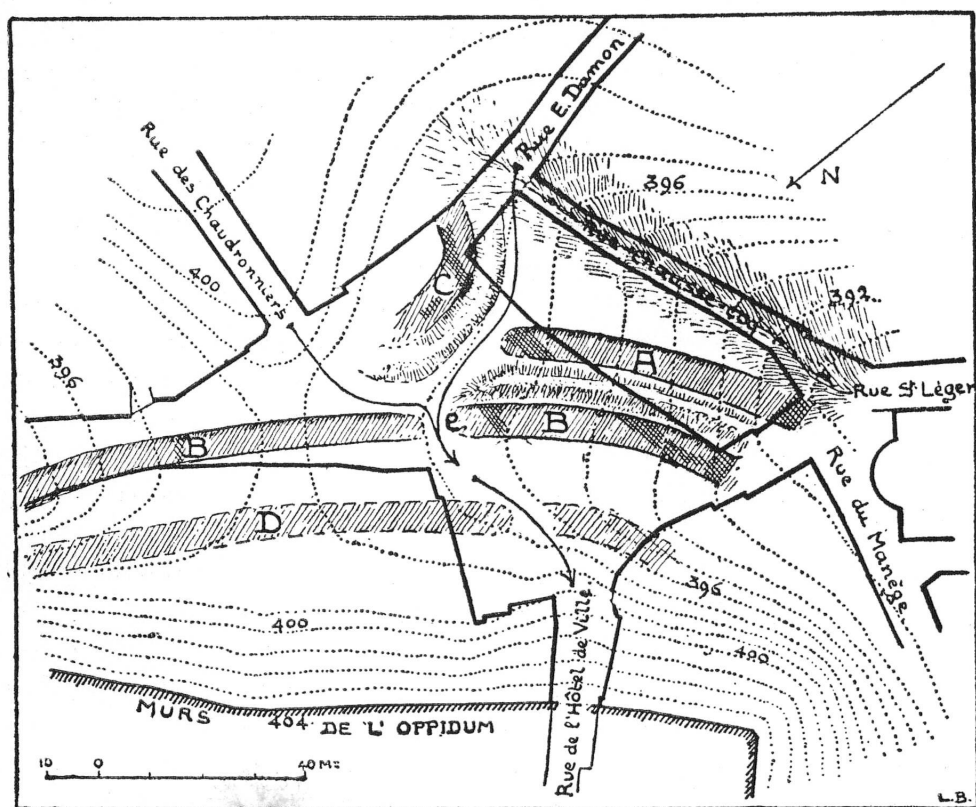


FIG. 3. — Plan des fossés et retranchements défendant l'entrée de l'oppidum gaulois.

fortifications de l'oppidum contemporain de César. Il est possible qu'elles remontent à une époque plus ancienne ou qu'elles aient succédé à des ouvrages antérieurs.

Quand on considère l'ensemble de ces fortifications et la direction générale des voies d'accès, on arrive aux conclusions suivantes: Le *vallum* C avec son fossé est un ouvrage avancé qui barre l'accès du chemin venant de la rue Etienne-Dumont. Il conduit l'assaillant par une voie détournée à la véritable entrée qui se trouve sur le fossé B au point *e* (fig. 3). En *e*, il devait rejoindre le chemin le plus important qui, comme de nos jours, devait suivre le tracé de la rue des Chaudronniers. De là, par une marche oblique, en présentant toujours son flanc droit, l'assaillant devait

parvenir à l'entrée principale et unique de l'*oppidum* sur l'emplacement de la porte du Bourg-de-Four. Cette disposition d'ouvrages concentriques, avec double voie d'accès, commandée par un retranchement avancé, qui canalise les assaillants sur un seul point, se retrouve dans d'autres fortifications de l'époque du fer. Plusieurs ouvrages fortifiés d'Angleterre comme le Maiden Castle près de Dorchester, Yarnbury près de Wylde-Wits présentent un dispositif analogue¹. En Allemagne, où ces dernières années on a systématiquement fouillé ces ouvrages préhistoriques, l'*oppidum* d'Altenburg près de Niederstein en Hesse offre un type très voisin de celui de Genève². Le mur d'enceinte est précédé du côté de l'entrée par quatre retranchements ou terrasses, un cinquième latéral et coudé vient se souder à l'extérieur aux ouvrages précédents, comme notre *vallum C*; il s'appuie à Altenburg à une circonvallation générale, remplacée ici par le ravin de la rue Chausse-Coq. Comme à Genève, le col qui sépare l'*oppidum* du reste des hauteurs voisines est très large et a nécessité le même système de fortifications concentriques. Nous savons par les fouilles, qu'Altenburg est une agglomération de la fin de la Tène. Les grands *oppida* de la Gaule comme Bibracte (Mont Beuvray), Gergovie, Alesia, n'offrent pas exactement la même disposition topographique, car ils occupent des crêtes souvent rocheuses sans ouvrages avancés devant les portes³. Mis à part la nature des murs et le profil des fossés, on peut dire qu'il n'y a pas un type unique de fortifications, caractérisant cette époque; les constructeurs gaulois ont cherché à s'adapter au terrain donné. Seul le principe de flanquement pour parvenir à l'entrée est identique, mais on le trouve déjà à des époques beaucoup plus anciennes.

Il reste à savoir si les levées de terre (*vallum*) derrière les fossés étaient appuyées par des murs. J'ai trouvé en deux points, au bord du fossé C, au niveau du sable vierge et de même en E, au bord du fossé B, quelques pierres en place, ce qui me ferait penser que les terres rejetées des fossés étaient maintenues par des murs en pierres sèches. Le fossé C contenait aussi plusieurs pierres taillées ayant servi à des constructions et qui semblaient provenir d'un éboulement de mur. Je n'ai pas relevé de traces de poutres ou de madriers, mais ils ont pu disparaître au moment des grandes transformations opérées à l'époque romaine, car il est certain que tout ce système de fossés devait être complété par des palissades. Il ne faut pas oublier que le sol est constitué, non pas par des terres compactes, mais par du sable qui, si dur qu'il soit, subit plus facilement des modifications.

¹ Carl SCHUCHARDT, *Die Burg im Wandel der Weltgeschichte*, p. 132 et 133.

² Ed. ANTHES, *Der gegenwärtige Stand der Ringwallforschung*, Bericht Röm.-Germ. Kommission, 1905, p. 46 et suiv.

³ C. SCHUCHARDT, *op. cit.*, p. 136 et suiv. — NAPOLÉON, *Histoire de J. César*, Atlas. — J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. V, par Albert GRENIER, *Archéologie gallo-romaine*, *passim*. Le plan de l'*oppidum* des Nitiobriges, sur Agen et le Puy d'Issolud, offrent cependant le même dispositif de levées de terres concentriques, comme à Genève. J. MOMMEJA, *Congrès archéologique de France*, 1874, p. 211.

La date de ces retranchements n'implique pas que la position de Genève n'ait été fortifiée qu'à la Tène. Nous avons la persuasion que déjà à la période de la pierre polie, en même temps que les stations lacustres voisines, il y avait un refuge à cet emplacement, mais nous n'en avons pas la preuve. Jusqu'à présent les objets les plus anciens trouvés à l'intérieur de l'enceinte de l'*oppidum* datent de la Tène II, peut-être du bronze. Ils ont été recueillis par le Dr H. Gosse dans les fouilles de St Pierre à 4 m. 30 de profondeur, en 1869¹. D'après ses notes manuscrites, il mentionne entre autres: « Des fragments de vase en terre paraissant comme facture et ornementation appartenir à la fin de l'âge du bronze, une fibule en deux fragments en bronze, gallo-romaine ou plutôt de l'âge du fer, un tiers de bracelet en verre très irisé, au lieu d'être rond ou ovale, il est triangulaire (d'après son dessin, forme demi ovalaire de la Tène II), deux épingles en bronze de 0 m.065 de longueur, etc... » Comme cette fouille n'a été exécutée que sur une très petite surface à cette profondeur, on ne peut en tirer des conclusions certaines. Je n'ai pas retrouvé ces débris au musée.

Grâce à ces dernières fouilles, malgré les considérables changements et bouleversements apportés à cette place, il est possible de se représenter un peu mieux l'aspect des fortifications qui défendaient l'entrée de l'*oppidum* de Genève au temps de César. Espérons que dans la suite nous pourrions retrouver les débris ou les traces de son mur d'enceinte, caché sous les murs de l'enceinte réduite romaine du III^e siècle. A ce moment là nous aurons une image exacte de la Genève gauloise.

* * *

Epoque romaine. — Dès le I^{er} siècle l'aspect de cette région se modifie complètement; à côté de l'*oppidum* allobroge une nouvelle ville se développe librement sur le Plateau des Tranchées, peu à peu le Bourg-de-Four devient la place principale, le centre de l'agglomération, où viennent se croiser les routes. Nous avons indiqué ailleurs le tracé de la grande voie impériale de Vienne et de Lyon qui de Carouge, suivant la rue actuelle Prévost-Martin, aboutissait au Bourg-de-Four par la rue St Léger². Jusqu'à présent on n'avait pas reconnu la nature de cette route. Elle a été mise au jour entre la rue Chausse-Coq et l'angle du Bourg-de-Four. C'est une voie pavée, composée de gros cailloux de l'Arve de 25 à 30 centimètres de longueur, posés sur une double épaisseur. En dessous il y avait du gravier et des tuiles cassées. La chaussée suivant la pente naturelle du terrain était fortement inclinée. Elle a été repérée à 1 m. 50, puis à 1 m. 20, enfin à 1 mètre sous le sol actuel. Son tracé n'est pas semblable à celui de la rue, il la coupe en diagonale et de là passant sous l'emplacement de l'ormeau arraché en 1931³, il devait prononcer une courbe pour parvenir

¹ Archives du Vieux Genève au Musée d'Art et d'Histoire.

² L. BLONDEL, *Notes d'Archéologie, op. cit. Bourg-de-Four*, p. 98 et suiv.

³ *Genava*, X, p. 47.

directement à la rue de l'Hôtel-de-Ville, au moyen d'une pente très forte. La nature de la construction de la chaussée antique est intéressante, car elle correspond à celle qui a été décrite à *Boutae* (Annecy) pour la même voie¹. On utilisait de préférence les matériaux que l'on avait sous la main, pris dans le lit des rivières et non point des dalles taillées; il est possible que pour les bordures on ait eu recours à ces dalles qui ont été utilisées depuis lors. La largeur moyenne, environ 4 mètres, est aussi semblable aux dimensions relevées à Annecy.

Si on se reporte au plan général des fouilles romaines (*fig. 5*) on verra que cette voie était presque parallèle au bâtiment des halles, qui s'élevait au centre de la place. Nous rappelons qu'outre cette chaussée on en a retrouvé trois autres, l'une sous la rue des Chaudronniers, aussi pavée, à trois mètres sous le sol, qui était la route de la vallée de l'Arve et de la rive gauche du lac, l'autre de moindre importance signalée au haut de la rue Chausse-Coq, enfin la troisième, bien pavée, à double lit de cailloux, qui montait en tournant par dessus le fossé gaulois C (*fig. 1, r¹, r², r³*). Toutes devaient se joindre pour aboutir à la rue de l'Hôtel-de-Ville. Celle du fossé C se trouve entre 1 m. 15 et 1 m. 25 sous le sol, il est probable qu'elle devait desservir seulement le bâtiment du marché dont nous aurons à parler. Entre le fossé et le bâtiment, la fouille a traversé des lits superposés de routes, simplement construites avec des couches de gravier, reposant directement sur le sol naturel, il faut voir là les restes de la place antique, qui n'était pas pavée. Cependant, le lit inférieur de gravier pourrait bien avoir appartenu au chemin gaulois qui venait de la rue Etienne-Dumont. Quant à la voie de la rue Chausse-Coq, vu sa profondeur, 2 m. 70 sous le sol, elle pourrait être un peu antérieure à l'époque impériale. Il est possible, qu'au temps des fortifications préhistoriques, on ait utilisé le ravin comme voie d'accès pour parvenir à l'entrée latérale, au bout de la rue Etienne-Dumont. Nous avons déjà remarqué en 1931 que les déblais des I^{er} et II^e siècles recouvraient cette chaussée².

En face des nos 17 et 18 de la place, la fouille a coupé l'angle d'un bâtiment antique K, construit partiellement sur le fossé A. Cet édifice présentait les caractères suivants: D'un côté, il y avait un mur de 0 m. 45 d'épaisseur encore haut de 0 m. 70, le dessus à 0 m. 75 sous la rue, construit en pierres de serpentine cassées au marteau avec un mélange d'assises constituées par des grandes tuiles (*fig. 4*), de l'autre côté, regardant l'ouest, ce bâtiment était ouvert, le sol en terre battue reposait sur de grandes *tegulae*. Pour remédier au peu de solidité des fondations établies sur des remblais, le mur lui-même s'appuyait aussi sur un lit de tuiles. En somme c'est une galerie ouverte, un portique, probablement supporté par des colonnes. De gros fragments de moulures (*fig. 4, a*) en terre cuite grossière, semblables à ceux que nous avons recueillis à la rue du Vieux-Collège, étaient les derniers restes

¹ Ch. MARTEAUX et M. LEROUX, *Boutae*, p. 285, 334.

² *Genava*, IX, p. 61.

des moulures des corniches du plafond; ils étaient sans doute recouverts de stucs. Quelques morceaux de stuc rouge indiquaient seuls la tonalité de l'édifice. La maçonnerie, peu soignée, trahit des remaniements de basse époque. Toutes les substructions étaient recouvertes d'une couche de charbon, restes des poutraisons, décelant une destruction due à un incendie.

Au milieu des déblais, des débris de poterie commune ou à glaçure rouge, il y avait un grand nombre d'os d'animaux, bœufs de petite taille, mouton, cochon et chose curieuse un amas de coquilles d'escargots des vignes, comestibles. Il faut bien admettre qu'à l'époque romaine, comme de nos jours, on dégustait beaucoup d'escargots, de même que des huîtres. Sans aucun doute, on se trouve ici sous la halle du marché romain. La fouille n'étant pas très large nous n'avons pu par sondage poursuivre ce mur que sur 4 mètres de longueur et ceci sans atteindre le mur de retour. Cependant sa largeur a été déterminée plus tard par l'alignement des boutiques qui entouraient la halle. Elle devait mesurer environ 9 mètres de largeur, sans compter le portique proprement dit, en avant de la face ouest. Sa longueur est inconnue, cependant comme elle n'a pas été retrouvée

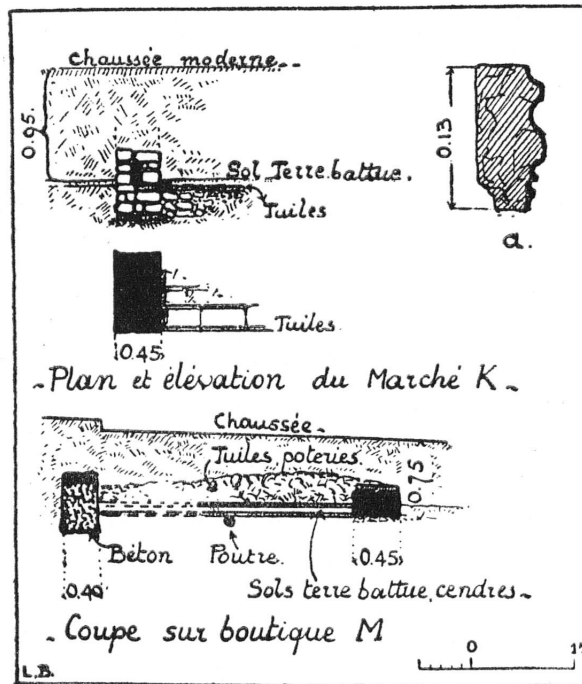


FIG. 4. — Edifice romain du marché.

sous la rue Chausse-Coq et que le mitoyen 19-21 est le seul à prononcer un décrochement dans le milieu de sa profondeur entre les deux rues, ce qui indique probablement l'utilisation d'un état de fait préexistant, il faut calculer environ 18 mètres sur 9 mètres. Autour de cet édifice central nous avons reconnu une série de boutiques de marchands, établies aussi sous des portiques.

Dans la fouille conduisant sous le double escalier au centre de la place, au point M (*fig. 1*) nous avons rencontré deux murets de 0 m. 35 de large entre lesquels il y avait, en partant de la chaussée, une couche de tuiles avec des cendres et de la poterie, puis un premier sol de terre battue, recouvrant un deuxième sol de même nature, séparé par des cendres (*fig. 4*). Sous le second sol il y avait une poutre horizontale qui devait supporter un plancher. Le mur du côté de la halle était fait de serpentines et a pu supporter une colonne, l'autre se composait d'un béton dur

soutenant la maçonnerie. Cette boutique recouverte d'un toit de tuiles, probablement en forme de portique, limitée par deux murs, avec des planchers, était parallèle à la halle. Plus près de la halle, latéralement, nous avons retrouvé, soit dans la fouille pour le collecteur, soit dans celle qui a été faite pour la canalisation du gaz, deux autres restes de murs qui indiquent ces boutiques dans le prolongement de l'édifice principal; partout les sols étaient en terre battue recouverts de cendres, d'os et de poteries.

Ce plan de marché est semblable aux exemples bien connus, soit des portiques protégeant des banques pour les marchands. En général la halle centrale était à l'extrémité d'une place quadrangulaire, limitée par les boutiques occupant des portiques. Il ne semble pas ici que la place ait été fermée, seules les boutiques latérales dépassaient un peu la halle centrale. Le grand nombre d'os d'animaux, la variété des poteries fines ou communes, sont un signe que les vendeurs n'étaient pas spécialisés dans un seul négoce. On y vendait sans doute aussi bien de la viande que des légumes ou d'autres objets. Ainsi sous la boutique M, nous avons recueilli des poids en terre cuite, de la vaisselle grise, de la poterie fine à glaçure rouge, des fragments de toupines, et parmi les os déterminés par le Museum d'histoire naturelle un mélange curieux, du mouton, du porc, un fœtus humain à terme, un chien de petite taille et aussi un chat ! Les doubles sols montrent une longue occupation, qui n'a cessé qu'après un violent incendie, datant sans doute de l'époque des invasions barbares.

L'implantation de la halle, absolument différente du tracé des rues actuelles, prouve ce que nous avons dit précédemment, c'est que la place du marché antique s'étendait jusqu'à la rue Chausse-Coq, la lignée des maisons au sud du Bourg-de-Four est un empiètement des immeubles datant du moyen âge, probablement des boutiques qui sont devenues permanentes ¹.

Nous avons indiqué en passant qu'en dessous des escaliers, dans le prolongement de la rue Saint-Léger, au point L on avait recueilli beaucoup de poteries décorées et des restes d'habitations. Ce côté du *forum* était déjà construit à ce moment là. En face des immeubles 11-13, la fouille principale a coupé un puits circulaire d'un mètre de diamètre et de 3 m. 15 de profondeur; ce puits était entièrement comblé et ses parois en molasse étaient si fusées qu'elles avaient l'aspect de sable. Comme il ne contenait que quelques débris de tuile antique et aussi des coquilles d'escargot, il faut penser qu'il a été établi à l'époque romaine. L'absence d'eau dans cette partie de la place rend cet ouvrage énigmatique.

En rassemblant toutes ces données on arrive à reconstituer (*fig. 5*) une vue d'ensemble de la place du marché antique, l'ancien *forum* de Genève. Nous avons déjà dit qu'il ne pouvait s'agir que d'un *forum*-marché et centre des circulations

¹ L. BLONDEL, *Le Bourg-de-Four, son passé, son histoire*, 1929, p. 13.

et non d'un *forum* siège de l'administration de la cité. En effet ce n'est qu'au IV^e siècle, après les invasions barbares, une fois que l'enceinte réduite eut été construite, que Genève prit le rang et les prérogatives attachées à une cité. Il faut donc chercher le *forum* administratif à l'intérieur des murailles, car tout ce qui existait hors les murs avait disparu. Après avoir étudié les débuts des premiers édifices chrétiens de Genève, je suis arrivé à la conviction que ce *forum* administratif et religieux de basse époque se trouvait sous la cathédrale de Saint-Pierre¹. La

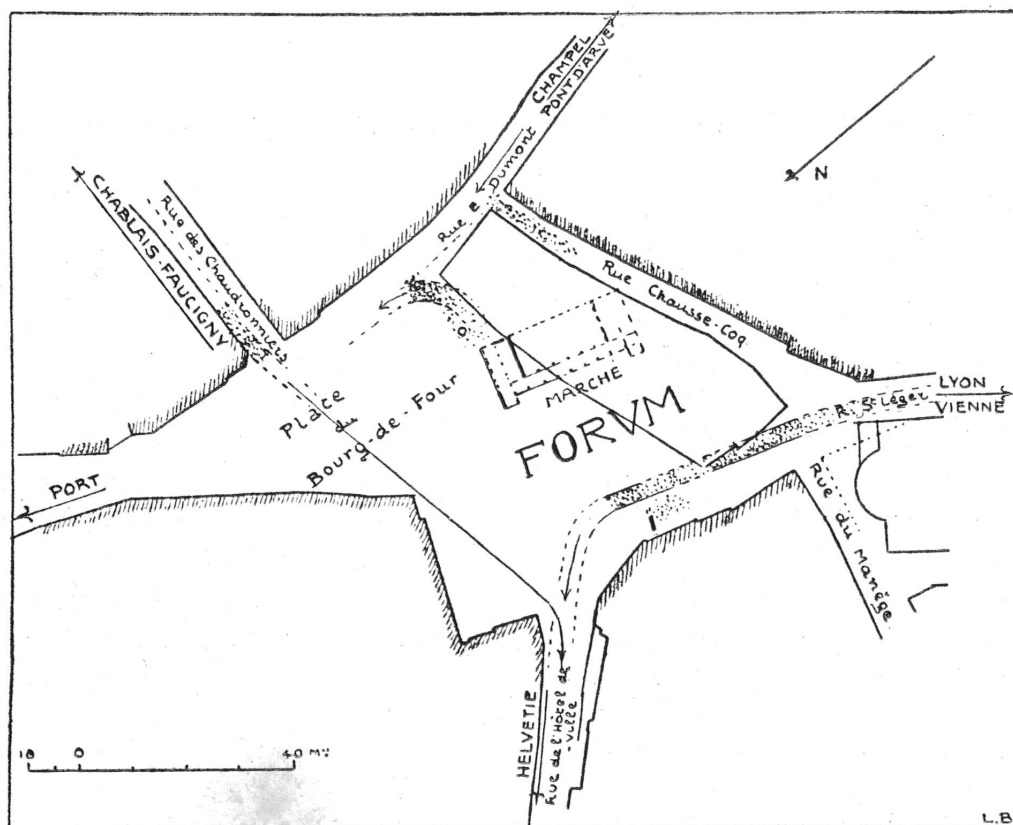


FIG. 5. — Place du marché à l'époque romaine.

première église du IV^e siècle a été édifiée sur une place bétonnée et pavée, entourée de monuments religieux et civils. On y reconnaît en tous cas les substructions de trois édifices, dont l'un doit avoir été un temple dédié à Mars et au culte de Rome et d'Auguste. Au moyen âge encore, la rue du Perron est dite conduisant au lieu où était le prétoire².

¹ L. BLONDEL, « Les premiers édifices chrétiens de Genève », *Genava*, XI, p. 77 et suiv.

² *Regeste genevois*, N^o 790.

Pour revenir au marché du Bourg-de-Four, il est possible qu'on trouve dans les maisons des environs des fragments d'architecture provenant des portiques. Ainsi dans les caves du n° 11 je signale un chapiteau toscan en roche qui semble bien antique et dans les substructions de la maison n° 37 (boulangerie Thomas) tout un mur est fait de grosses roches. En tous cas, on peut maintenant, avec le tracé des voies romaines et l'implantation du portique des halles, entouré de boutiques, reconstituer la physionomie de cette place, qui était le centre de l'agglomération pendant la période du I^{er} au III^e siècle.

* * *

Epoque barbare et moyen âge. — A la suite des destructions dues aux invasions barbares, tous ces quartiers ayant été ruinés, la vie se retire complètement du Bourg-de-Four. Sans doute les marchés de gros et petit bétail ont continué à subsister à cet endroit, ce qui explique le grand nombre d'os d'animaux qu'on trouve dans les déblais et même plus tard les foires de Genève ont dû prendre naissance sur cette place, mais pendant des siècles on n'habite plus hors les murs¹. C'est à partir du IV^e siècle, qu'on prit l'habitude de faire des inhumations à la périphérie de la ville, au milieu des ruines et des terrains vagues. Nous avons trouvé les traces de cinq tombes, soit de squelettes, assez espacés les uns des autres. Pour trois d'entr'eux l'orientation avec la tête au couchant regardant le levant était certaine (*fig. 1 a, b, x, y, s*). Il n'y avait pas de mobilier funéraire ni d'objets, mais les os étaient mélangés avec des tuiles et de la poterie romaine. Nulle part il n'y avait de dalles. Une boucle de ceinturon barbare en fer a été retrouvée près d'autres ossements dans le fossé C. En 1929, on avait déjà découvert² un squelette dans l'axe de la rue des Chaudronniers sur la place (*fig. 1, s*). On en trouve partout aussi bien à la rue du Vieux-Collège, sous le Collège, qu'au Bourg-de-Four³.

Il nous reste à mentionner l'existence du puits Saint-Léger qui a dû jouer un rôle important dès les époques les plus anciennes. Il n'y avait point d'eau sur la colline et on était obligé de forer des puits profonds pour alimenter la population. Nous ne serions pas étonné, qu'à l'époque romaine, ce puits, qui se trouvait en bas de la rue Chausse-Coq, dans le fond du ravin, ait déjà existé; les amphores de grande dimension retrouvées tout près en sont peut-être l'indice. Ce puits qui a donné son nom à la rue dès le moyen âge, n'est cité pour la première fois qu'en 1273⁴. Il est possible qu'il ait aussi été utilisé pour le château comtal de Genève, situé droit au dessus, car en 1282, on construit un fossé, du château au puits, de

¹ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie, op. cit. Bourg-de-Four*, p. 91 et suiv.

² *Genava*, VII, p. 39.

³ L. BLONDEL, « Maisons gauloises et édifice public romain », *Genava*, X, p. 74 et suiv.

⁴ *Regeste*, N° 145.

façon à le protéger¹. Depuis lors il est constamment mentionné, il est réparé en 1478 et 1495, pourvu d'une roue pour puiser l'eau en 1525². En 1754 on remplace ce puits « très profond » par une pompe, qui à son tour est déplacée contre le mur extérieur du manège, en 1776³. Enfin la pompe est remplacée par la fontaine actuelle construite par Junod en 1841. Il existait un autre puits, moins ancien, sur la place du Bourg-de-Four en face du n° 20, il est cité en 1357, 1429 et 1495⁴.

Nous avons déjà signalé la cave du n° 31 s'étendant sous la rue. Tous les autres immeubles du même côté ont de profondes caves, celle du 23 se poursuit sous le trottoir et l'immeuble n° 27 a un double étage de souterrains du côté de la place. La maison de la papeterie Josseaume n° 19 a été complètement modifiée, on retrouve au niveau de la cave la base moulurée et le départ de l'escalier à vis du XV^e siècle. Les dômes qui empiétaient sur la place au devant des maisons ont disparu dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

L'histoire du Bourg-de-Four suit, comme nous avons essayé de le montrer, une série de transformations depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours. Il n'est pas sans intérêt de se rendre compte, que malgré les changements apportés au cours des siècles, on peut relever des jalons des époques les plus anciennes; cela tient au fait, qu'une seule fois, au XVIII^e siècle, on a entrepris des fouilles relativement peu profondes et sur une surface réduite. Le sol des rues a certainement été moins remanié que celui des maisons, où l'établissement des caves a dû faire disparaître tous les vestiges importants jusqu'au niveau du sol naturel.

* * *

DESCRIPTION DES OBJETS.

Les fouilles faites au Bourg-de-Four ont été assez riches en poteries de toutes sortes de la période romaine. Les deux points où il y en avait le plus, se trouvaient devant les nos 34 et 36 ainsi que sous les portiques des halles. Nous ne décrivons que les pièces les plus importantes ou les plus typiques.

* * *

Epoque gauloise, poteries. — En dessous de la belle amphore de type italique, dont nous reparlerons plus loin, nous avons récolté plusieurs fragments de gros

¹ Comptes des châtelains de Genève, 1282-1283, Archives de Turin.

² *Reg. du Conseil Genève*, t. I, p. 107; V, p. 283; IX, p. 478.

³ Archives d'Etat, Chambre des Comptes, 1750 et suiv., f^{os} 26, 45 et 16 janvier 1776.

⁴ *Reg. du Conseil*, t. I, p. 110; V, p. 257. Archives d'Etat, Cadastre historique O.

vases en terre grise. Ces vastes *ollae* dont nous donnons la reconstitution mesurent 0 m. 50 de largeur sur 0 m. 51 de hauteur. La seule décoration est une bordure, avec ornement cordiforme, dont la tradition remonte à l'époque néolithique. Le col est droit, épais, avec de légères cannelures sur la lèvre. Ces pièces sont analogues à celles qui ont été décrites par Déchelette¹ et provenant du Mont Beuvray (*fig. 6, 1, 1a, 1b,*). On pense que ces vases devaient servir à des fondeurs; des pièces semblables encore plus épaisses, avec pâte à gros grain, ont été recueillies dans les

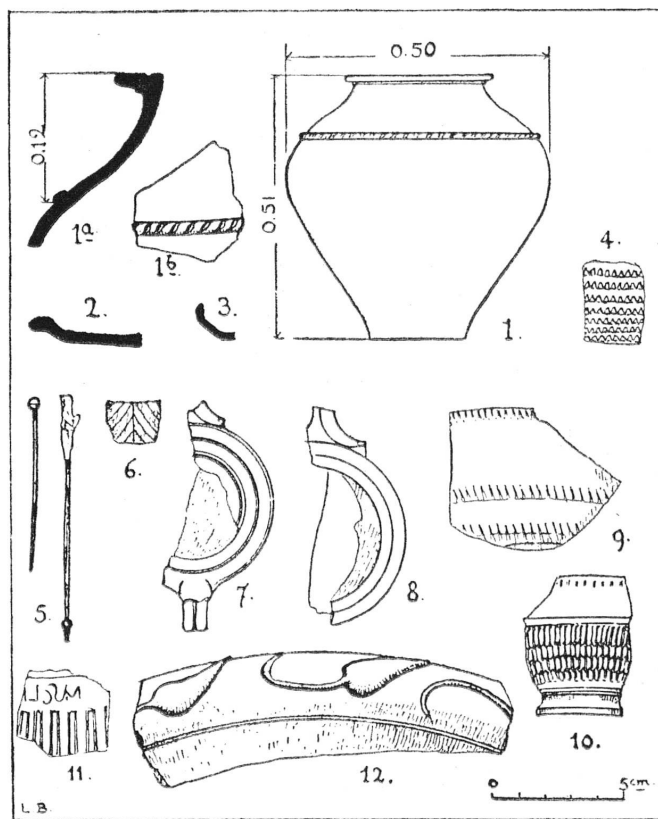


FIG. 6. — Poteries gauloises et romaines.

fonderies du port de la Madeleine². Ces débris gisaient dans le gravier du fossé A 1. De la Tène III on peut encore mentionner deux autres débris de poterie en terre ordinaire rosée; l'intérieur a un enduit noir, le décor dessine des dents de loup faites à l'ébauchoir (*fig. 6, 4*). Ces pièces sont semblables à celles des *oppida* de la Gaule, l'une a été trouvée dans le sable jaune du retranchement C, l'autre dans le fossé A 1. Des assiettes en terre grise et de petites coupes ont aussi été recueillies au même endroit (*fig. 6, 2 et 3*). Quelques-unes de ces pièces ont une couleur brunâtre. Je n'ai distingué qu'un seul fragment de poterie peinte, un bord de coupe avec liseré rouge sur engobe blanc. Il est possible qu'il y ait, surtout dans les poteries

communes grises et noires, d'autres pièces appartenant à cette période, mais elles se confondent avec celles du début de l'époque romaine qui a perpétué les mêmes formes. Ainsi, il y avait plusieurs fragments de marmites avec pieds et des goulots de cruches en terre blanche.

* * *

¹ J. DÉCHELETTE, *Fouilles du Mont Beuvray*, p. 79, pl. XIX et XXI.

² *Genava*, IV, p. 76.

Epoque romaine. Poteries à glaçure rouge. — Nous indiquerons en premier lieu les signatures ¹.

Sur le fond d'une coupe sans décor PERRVS le P est écrasé, forme 24/25 de la fabrique de Banassac, époque de Claude-Néron. Trouvée au marché.

MASCLI, graffite rétrograde en dessous d'un décor à godrons, potier de la Graufesenque de la période de Claude à Vespasien, trouvée au point L (fig. 6, 11).

...OCM rétrograde sur fond de coupe de forme 9, pour M COCI de la Graufesenque ou M COBNERTI de Lezoux, probablement le premier, à cause du nombre de lettres possibles

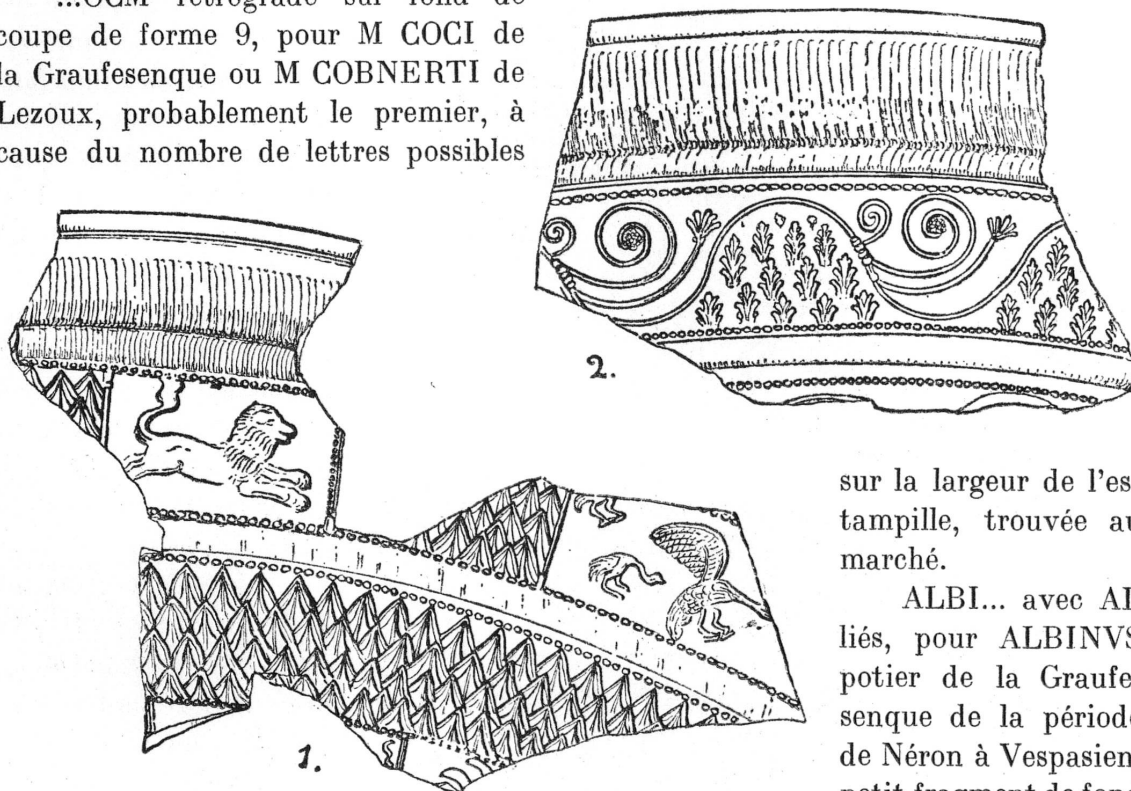


FIG. 7. — Poteries à glaçure rouge, ornées.

... M final sur petit fragment de fond de coupe, trouvé au point L.

M et haut d'un A, grandes lettres sur fond de coupe, sans décor, de forme 27, probablement pour MACER de la Graufesenque, semblable comme caractères à la pièce que nous avons relevée dans le port romain, époque flavienne, trouvée sous une boutique du marché.

Sur un très petit fragment qui semble bien être un produit ruthène, OS et

sur la largeur de l'estampille, trouvée au marché.

ALBI... avec AL liés, pour ALBINVS potier de la Graufesenque de la période de Néron à Vespasien, petit fragment de fond de coupe, trouvé au point L.

¹ Pour tout ce qui concerne les vases à glaçure rouge, nous avons consulté principalement: J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904; H. B. WALTERS, *Catalogue of the Roman Pottery, British Museum*, 1908; F. OSWALD and T. D. PRYCE, *An introduction to the study of terra sigillata*, London 1920; W. DEONNA, *Marques de potiers et graffiti, trouvés à Genève*, extr. de *Pro Alesia*, n. s., t. XI, 1927. Les formes sont celles établies par Dragendorff.

début de A, pour OFSA; plusieurs potiers, comme SABINVS commencent par ces lettres.

...NI dans les ornements avec tête de panthère en dessous des oves, vase de forme 37, presque certainement, à cause du type, de PATERNI potier de Lezoux.

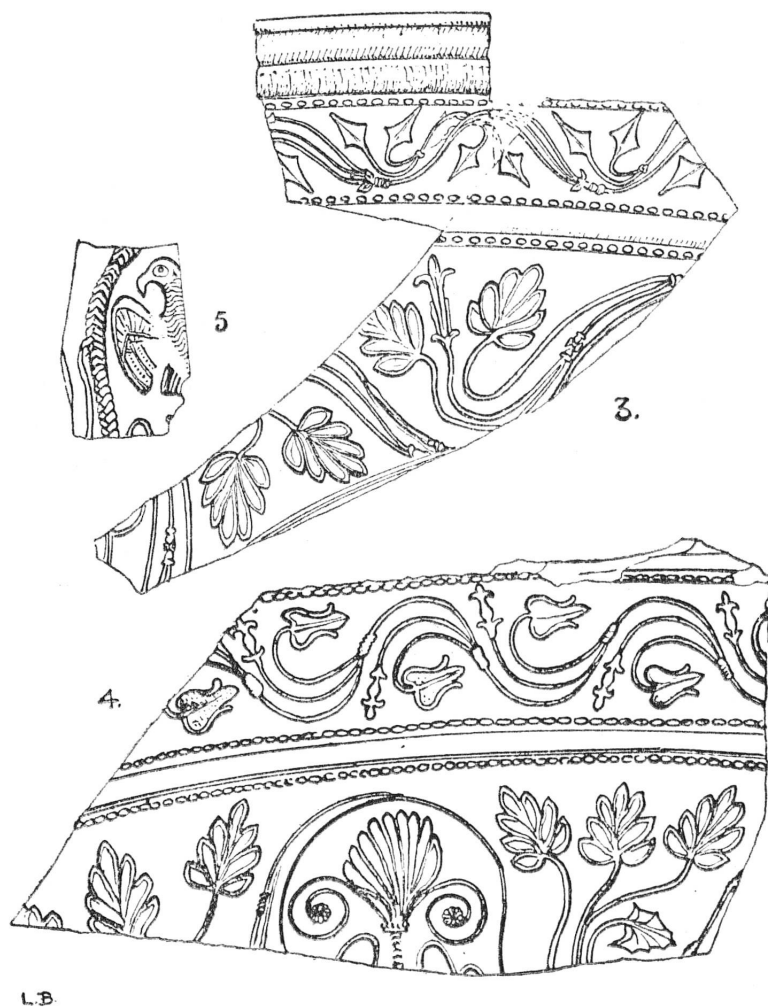


FIG. 8. — Poteries à glaçure rouge, ornées.

décorés d'une imbrication de feuilles en forme de flèche; dans les compartiments, un vol de grues et un lion courant (type de Montans d'après Déchelette, époque de Tibère à Claude d'après Oswald et Pryce) Milieu du 1^{er} siècle (fig. 7, 1).

Fragment de vase forme 29. Décor à rinceaux entre des semis de feuilles; poterie de la Graufesenque, époque de Néron à Vespasien (décor type 39, Pl. XXXVII Oswald et Pryce; forme 7, Pl. IV *ibid.*) (fig. 7, 2).

Fragment de vase forme 29 à décor végétal, zone supérieure avec un rinceau

Poteries ordinaires.

— Sur une amphore entière de type italique, que nous décrirons plus loin le graffite après cuisson, probablement du propriétaire, SATRI pour SATRIVS, pièce du début du 1^{er} siècle.

A noter encore un angle d'estampille sur un déversoir de jatte; sur un fragment de terre grise le graffite LX, sur un autre W.

Poteries à glaçure rouge ornées.

— Il s'en est trouvé un grand nombre; malgré notre surveillance quelques pièces ont été prises par des particuliers. Plusieurs fragments d'un beau vase de forme 29 de la Graufesenque. Les cadres des compartiments du haut de la zone médiane sont

simple à tige sinueuse, la zone inférieure avec des grands rinceaux, des guillochis sur les lèvres; type de la Graufesenque du milieu du I^{er} siècle (n^o 7, Pl. XXXV de Walters) (*fig. 8, 3*).

Fragment de vase à décor végétal, même type que le précédent, avec des rinceaux à ondulation symétrique de la Graufesenque (Zone supérieure type 24, Pl. XXXVII de Walters, zone inférieure semblable au fragment précédent) (*fig. 8, 4*).

Fragment décoré d'un aigle, se rapproche du type 982 de Déchelette, de la Graufesenque (*fig. 102* de Walters) (*fig. 8, 5*).

Fragment de vase forme 29. La zone supérieure présente un médaillon avec un canard dans le lobe inférieur d'un rinceau, la zone inférieure est décorée de godrons. Pièce de la Graufesenque de la première moitié du I^{er} siècle (type 1009 de Déchelette) (*fig. 9, 6*).

Fragment de vase, forme 37. Sous les oves les lettres NI, dans le décor, tête de lionne ou de panthère. Probablement de Paterni, de Lezoux, époque Antonine (*fig. 9, 7*).

Fragment de vase forme 29. Sous une zone de cannelures, un décor végétal en épis, de la Graufesenque, époque flavienne (semblable au type 9, Pl. IV Oswald et Pryce) (*fig. 9, 8*).

Fragment représentant la partie inférieure de la victoire libant, tournée de profil à gauche. Vase de forme 37 de la Graufesenque (Déchelette n^o 479) (*fig. 9, 9*).

Sous le rebord d'un vase de forme 29 avec guillochis, se déroule un décor végétal symétrique avec feuilles opposées pédonculées; probablement de la Graufesenque (Pl. XXXIII, 10 de Walters). Ce décor se rencontre aussi sur les vases de forme 37 (*fig. 9, 10*).

Fragment de figure entre deux lignes de compartiments avec grénétis, femme drapée tournée à droite, de Lezoux (type 540 de Déchelette) (*fig. 9, 11*).

Fragment de vase de forme 37, sous la ligne d'oves, une lignée de feuilles opposées, probablement de Lezoux.

Quatre fragments de vases semblables, de forme 29. Sous les lèvres guillochées la zone supérieure a des rinceaux à tiges sinueuses, du type de la Graufesenque; il faut les rapprocher de celui qui est dessiné sur notre *fig. 7 n^o 2*. L'un de ces fragments entoure le bord d'un médaillon circulaire; ces quatre morceaux appartiennent à des vases de dimensions différentes et présentent un belle facture.

Un fragment de vase forme 29. Sous le rebord guilloché se déroule un rinceau, dans le lobe inférieur du rinceau se voit un semis de têtes de flèches (type 22, pl. XXXVII, Oswald et Pryce). Sans doute de la Graufesenque.

Deux fragments de zone inférieure de vases forme 29 avec godrons, type de la Graufesenque.

Un fragment de vase forme 30 avec, comme sujet, une colonne torse fleuron séparant deux métopes, à gauche objet indéterminé, à droite la tête d'une écrevisse. Probablement de Lezoux.

Un petit fragment de la partie droite d'un gobelet de forme 30, avec le début d'un décor cruciforme, et feuilles contournées.

Un petit fragment montrant dans un compartiment un lion bondissant à droite, poterie de Lezoux (type 750 de Déchelette).

Deux petits fragments de forme 37 avec bordure d'oves, l'un avec un début de médaillon, l'autre avec le haut d'un ornement cruciforme.

Un fragment avec une bande à décor végétal composé de feuilles opposées, axées sur une ligne de grénétis.

Deux fragments de la partie inférieure de vases de forme 29, avec un décor à godrons; l'un porte la signature MASCLI; pièces de la Graufesenque, époque de Claude à Vespasien.

Onze petits fragments de vases de forme 29, présentant un décor végétal en rinceaux, l'un avec des feuilles opposées régulières; ils doivent tous provenir de la Graufesenque.

Deux fragments avec la zone inférieure décorée, l'un avec un semis de têtes de flèches (type 26 Pl. XXXVII Oswald et Pryce) l'autre avec un dessin végétal formé de feuilles alternées avec épis, semblable à celui qui est figuré sur notre fig. 9, n° 8; ils sont de la forme 29 et certainement de la Graufesenque.

Vases barbotinés. — Quatre fragments de coupes avec des feuilles cordiformes, dites feuilles de lierre, faites à la barbotine. L'une de ces coupes de forme 35 est de grande dimension (fig. 6, 12).

Vases à glaçure rouge sans décor. — Nous avons encore un grand nombre de fragments (plus de 80), souvent de très petites dimensions, qui proviennent la plupart des fabriques de Lezoux et sont sans décor. Nous mentionnons une petite coupe très fine de forme 9 avec la signature OCM..., une coupe avec bords guillochés, une autre de forme 27 (signature MA...) de la Graufesenque, deux autres de forme 31 et 50 et encore trois débris de petites coupes. Au marché on a récolté plusieurs fragments de grands plats.

Vases à couverte rouge orangée. — Il a été trouvé environ 80 débris de vases d'une autre technique et ceci surtout au point L. Ils sont en terre jaune qui apparaît à l'intérieur, l'extérieur est recouvert d'une glaçure rouge-orange brillante qui imite la poterie ruthène. La décoration est constituée par des zones de guillochis. L'un d'eux a le profil 29; ces pièces ont l'air contemporaines de celles de la Graufesenque avec lesquelles elles étaient mélangées. Sous le marché des couvercles de grandes terrines offraient un vernis semblable brun-orange.

Technique à la roulette. — Sous une boutique du marché, deux fragments de vases présentent encore une autre technique. L'un fig. 6, n° 9, est de pâte très fine et légère, rouge à l'extérieur, noircie par le feu avec des zones de guillochis, l'autre, même figure n° 10, est recouvert d'un vernis brun orangé brillant, avec des imbrications de guillochis comme décor. Ces pièces sont ornées au moyen de la roulette (Pl. LXXV-LXXVI Oswald et Pryce). Nous avons encore quelques autres débris de la même technique sur de la terre plus ordinaire, il en est de même pour quelques pièces décorées à la barbotine.

Poteries avec vernis noir. — Une seule pièce présente cette facture, l'engobe en est brillant mais pas très solide, elle doit dater du I^{er} siècle.

Poteries en terre ordinaire, jaune. — On a recueilli sous le marché beaucoup de fragments de vases, surtout des cruches, en terre légèrement rosée. Sous la maison L il y avait plusieurs goulots de cruches avec anse en terre blanche de tradition gauloise semblables à celles qui ont été décrites par Déchelette au Mont Beuvray.

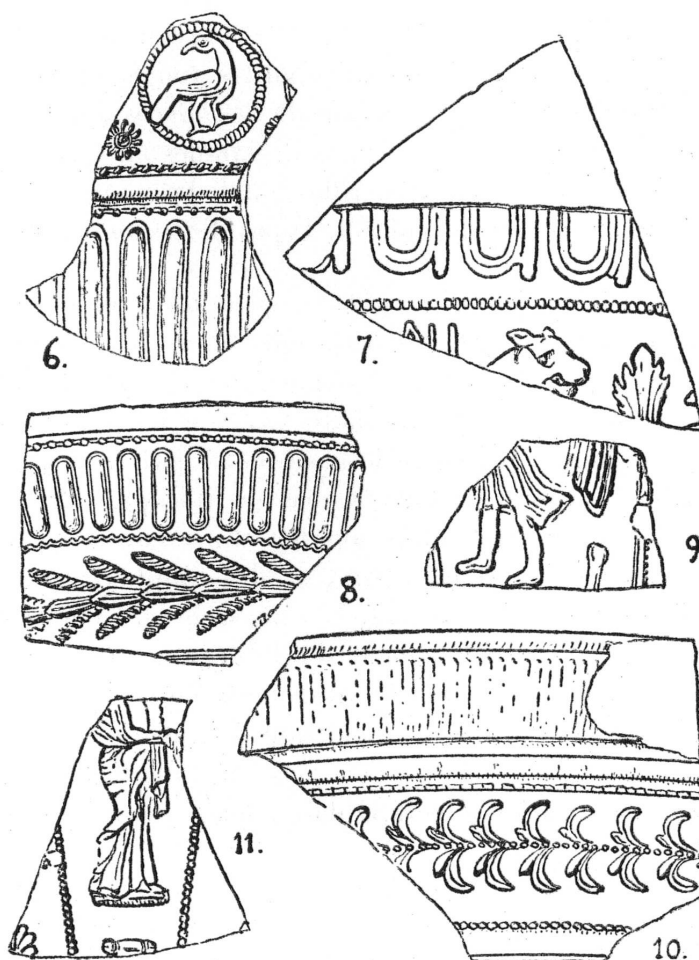


FIG. 9. — Poteries à glaçure rouge, ornées.

Poterie noire et grise. — Nous ne pouvons prétendre décrire tous les fragments très nombreux de cette catégorie. Dans les pièces sans décor il est difficile de dire si quelques-unes ne sont pas encore gauloises. Cependant la plupart présentent un profil de l'époque romaine, plusieurs sont imprégnées d'un vernis noir assez brillant.

Décor à billettes. — Quelques fragments présentent un décor consistant en un semis de petits traits verticaux ou billettes de tradition gauloise, d'autres ont le col souligné par des traits en diagonale, faits à l'ébauchoir.

Décor à la pointe mousse. — Sur plusieurs pièces, plats et coupes, le décor est constitué par des traits lustrés noirs brillants, faits à la pointe mousse. Ces traits sont tracés en diagonale ou parallèles à la base. On retrouve ce même procédé sur des vases en terre rouge avec des godrons, les parties lustrées ressortent en rouge foncé. Ces pièces donnent l'impression de marbre.

Lampes. — Sous la maison L, il y avait des fragments de lampes en terre légère brun-noir, d'autres dans les tonalités rouge-carmin avec des gros grains donnant l'impression de granité. L'une de ces pièces a une grappe de raisins en relief. Au marché signalons deux moitiés de lampes en terre commune, revêtues d'un vernis brun à reflets métalliques. Elles ont le récipient rond, l'une avec une anse, un bec très détaché muni de volutes, types de la fin du I^{er} siècle (*fig. 6, 7 et 8*).

Amphores, jattes et poids. — Soit au haut de la rue Saint-Léger, soit sous le marché on a recueilli des fragments d'amphores vinaïres en terre jaunâtre. Aucune signature ne donne leur provenance qui est certainement étrangère. La pièce la plus importante est l'amphore trouvée intacte au haut de la rue Saint-Léger. Cette amphore qui porte le graffiti SATRI. n'a qu'un petit trou, elle est en terre légèrement rosée, sa provenance est italique. Elle est semblable, sauf le col, au type XXVI de Maù dans son repertoire sur Pompeï¹. Sa hauteur est de 0 m. 41 son diamètre de 0 m. 305. Une des amphores de Pompeï a presque les mêmes dimensions. C'est une poterie importée à Genève tout au début de l'influence romaine, au commencement du I^{er} siècle. (*Pl. I, 1*).

Plusieurs fragments de jattes à lait ou *pelvae* en terre jaune nous sont parvenus, l'un est en terre rouge, mais sans signature.

Sept poids en terre cuite ont été ramassés, dont 6 au marché, 5 sont à base conique et 2 à base rectangulaire, mais aucun ne porte de signes particuliers.

Monnaie. — Une seule monnaie très effacée s'est trouvée dans les déblais du marché, c'est un moyen bronze de Nîmes avec les têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa avec au revers COL NEM et un crocodile enchaîné à un palmier (type de Cohen 7 à 10, p. 179).

Objets en métal. — Dans les déblais de la maison L, il faut mentionner un petit fragment de bracelet en bronze avec dessin à la pointe en chevron (*fig. 6, 6*), une épingle en bronze avec tête sphérique longue de 7 cm., une épingle à fard fragmentée, en bronze, terminée par une feuille, longue de 9 cm. 5 (*fig. 6, 5*); dans le fossé C une boucle de ceinturon en fer de l'époque barbare, sans décor, un tenon en fer trouvé sous la boutique M.

¹ *Corpus inscr. lat.*, t. IV, suppl. Nos 6538, 6930, forme xxvi, pl. II.

Verres. — Les trouvailles en verre ont été peu abondantes, seul le col d'une petite fiole est à signaler sous la maison L ainsi qu'un débris de coupe avec dessins blancs sous le marché.

Débris de construction. — Les tuiles de toutes les époques se sont trouvées nombreuses. A côté des tuiles faitières rondes il y avait les grandes tuiles plates à rebord dont l'une, du marché, porte des empreintes de pieds d'animaux.

Dans le fossé A, il y avait un grand fragment de cloison en terre battue avec une surface lissée à la truelle. Sous la maison L indiquons un petit fragment de plaquage en marbre blanc et un sol de mortier avec brique pilée. Nous avons déjà parlé des moulures en terre cuite du marché. Près des boutiques, un bord de dalle en granit poli doit avoir servi à la banque d'un marchand. Un morceau de vase en pierre ollaire ne peut être déterminé comme date.

En résumé, les trouvailles du Bourg-de-Four ont fourni, pour les poteries surtout, des pièces des deux premiers siècles de notre ère; celles de la Graufesenque sont en majorité. Les poteries de la Tène sont rares, mais il convient de remarquer que pour la poterie indigène ordinaire, les traditions gauloises se sont conservées pendant tout le I^{er} siècle. A côté des belles pièces d'importation ruthène ou arverne il y a des pièces communes faites dans la Viennoise et chez nous.

Ossements. — Tout le sous-sol est parsemé d'os d'animaux. Dans la couche romaine on a trouvé principalement la vache de petite taille, du porc, du mouton; nous avons indiqué ailleurs ce qu'on avait déterminé sous une des boutiques du marché et qui concernait aussi les petits animaux domestiques. Les squelettes humains, très fragmentaires, certainement de l'époque barbare, ont été déposés avec les autres os au Museum d'histoire naturelle.

Nous remercions ici M. Pierre Revilliod, directeur du Museum, d'avoir pris la peine de nous déterminer toutes ces pièces.

Nous terminons ici cette description sommaire des objets les plus typiques recueillis au Bourg-de-Four. Il n'est pas douteux qu'on pourrait étudier de plus près beaucoup de ces pièces, mais il était nécessaire de les classer toutes, avant de tirer des déductions sur les différentes périodes qui se sont succédé sur cet emplacement historique.

